

MEMOIRE EN REPONSE AUX CONTRIBUTIONS DE L'ENQUETE PUBLIQUE

08/09/2025 au 08/12/2025

RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DE CARRIÈRE



CARRIERES LAGADEC – RD 67 - Kerastang 29290 Saint-Renan

TABLE DES MATIERES

<u>1. PREAMBULE</u>	<u>3</u>
<u>2. LOCALISATION DES HAMEAUX VOISINS</u>	<u>3</u>
<u>3. MISE EN PLACE DU REMBLAIS NORD</u>	<u>5</u>
<u>4. LOCALISATION DES JAUGES DE RETOMBEES DE POUSSIERES DANS L'ENVIRONNEMENT</u>	<u>6</u>
<u>5. LOCALISATION DE L'INSTALLATION DE TRAITEMENT FIXE</u>	<u>8</u>
<u>6. MODIFICATION DES SIMULATIONS ACOUSTIQUES</u>	<u>9</u>
<u>7. PHOTOMONTAGES EN COURS D'EXPLOITATION ET APRES REMISE EN ETAT DU SITE</u>	<u>14</u>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Coupe de principe du remblaiement au Nord du site	5
Figure 2 : Plan du phasage d'exploitation et de remblaiement.....	6
Figure 3 : Carte de localisation des mesures de retombées de poussières.....	7
Figure 4 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 2 (niveaux sonores bruts) .	10
Figure 5 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 2 (niveaux sonores après aménagement d'un merlon au Nord-Nord-Est, Nord et Sud-Ouest)	10

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Description de l'environnement humain	3
Tableau 2 : Synthèse des émergences brutes issues des simulations	9
Tableau 3 : Synthèse des émergences avec aménagements issues des simulations	9

LISTE DES ANNEXES

Annexe A : Plan d'ensemble modifié	
Annexe B : Photomontages du projet depuis Pen an Dour	
Annexe C : Photomontages du projet depuis la maison située 375, Kerastang	

1. PREAMBULE

La Société **CARRIERES LAGADEC** a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le renouvellement et l'extension d'une carrière de granite, sur la commune de St-Renan, le 26/03/2025.

Ayant été jugé complet et régulier par la Préfecture du Finistère le 05/08/2025, il fait l'objet d'une enquête publique du 8 septembre au 8 décembre 2025.

Différentes contributions sont apportées au cours de cette enquête publique.

Le présent document a pour objectif de répondre à des contributions.

2. LOCALISATION DES HAMEAUX VOISINS

Le tableau suivant détaillant l'environnement humain autour du site a été modifié pour intégrer les hameaux de Kernevezig et de Pen an Dour.

Tableau 1 : Description de l'environnement humain

Typologie	Dénomination	Distance à l'emprise cadastrale du projet (au plus près)
Bâtiments les plus proches	Habitation du lieu-dit "Petit-Paris"	au Sud-Est à 30 m
	Habitations du lieu-dit "Ty Ruz"	à l'Est à 190 m
	Habitations du lieu-dit "Kerhastel"	au Sud à 250 m
	Habitations du lieu-dit "Keriunan"	au Sud à 213 m
	Habitations du lieu-dit "Pont de l'Hôpital"	au Sud à 68 m
	Habitations du lieu-dit "Kerastang"	au Nord à 30 m
	Habitations du lieu-dit "Kerveline"	au Nord-est à 180 m
	Habitations du lieu-dit « Kernevezig »	Au Nord-est à 225 m
	Habitations du lieu-dit "Ker Sané"	au Nord à 250 m
	Habitations du lieu-dit « Pen an Dour »	au Nord à 370 m
	Habitations du lieu-dit "Kerbescat"	au Nord à 306 m
	Habitations du lieu-dit "Pont du Château"	au Nord à 267 m
	Habitations du lieu-dit "Pen Al Len"	à l'Ouest à 600 m
	Habitations du lieu-dit "Baradoz"	à l'Ouest à 625 m
	Habitations du lieu-dit "Keranaouët"	à l'Ouest à 740 m
	Habitations résidentielles de Saint-Renan	à l'Est à 220 m
Etablissement recevant du public (ERP)	Centre équestre à SAINT-RENAN ; Salles des fêtes à SAINT-RENAN ; Ecoles de SAINT-RENAN ; Mairie de SAINT-RENAN ; Collège Simone Veil, SAINT-RENAN ; Centre Hospitalier de SAINT-RENAN ; Pharmacie SAINT RENAN ;	1,10 km au Sud-Est du site ; 1,05 km au Nord-Est du site ; 830 m au Nord-Est du site ; 2,04 km au Nord-Est du site ; 700 m au Est du site ; 1,75 km à l'Est du site ; 2,1 km a l'Est du site.

Typologie	Dénomination	Distance à l'emprise cadastrale du projet (au plus près)
Autres installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)	EARL ETRE DOUAR HA MOR (Culture et production animale, chasse et services annexes)	2,35 km
	GAEC DES LILAS (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	1,55 km
	EARL LE HIR ANDRE (Secteur d'activité de l'élevage de porcins)	1,35 km
	GAEC LOUZAOUEN (Culture et production animale, chasse et services annexes)	900 m
	LARROUR Philippe (Secteur d'activité de l'élevage de porcins)	984 m
	GAEC CROGUENNEC DREZEN (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	1,10 km
	CREN JACQUES (Élevage de volailles)	1,00 km
	GAEC DE KERMERGANT (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	975 m
	SCEA DE LA CIGOGNE (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	1,45 km
	EARL DU CRUGUEL (Élevage de volailles)	2,1 km
	SARL IROISE NATURE (Traitement et élimination des déchets non dangereux)	2,2 km
	GAEC DE KER AR CREACH (Culture et production animale, chasse et services annexes)	1,95 km
	SAS DE MENEZ AVEL (Déchets industriels, collecte, recyclage, valorisation)	1,95 km
	GAEC DE TOUROUS (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	950 m
	LTB Enrobés (Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques)	1,5 km
	GUENA SAS (Autres industries extractives)	
	EARL de LESVEZENEC (Secteur d'activité de l'élevage de vaches laitières)	1,6 km 860 m
Réseaux publics	Réseau électrique Très Haute Tension aérien	Traverse le site selon un axe Nord-Est/Sud-Ouest et ouest.
	Réseau basse tension aérien	Traverse le site à l'Ouest Des pylônes se trouvent au sein de l'emprise.
Voies de communication / Axes routiers	RD 67 RD 5 RD 38	longe le site au sud ; à 2,35 km au Nord ; à 1,25 km à l'Est ;

Typologie	Dénomination	Distance à l'emprise cadastrale du projet (au plus près)
Circuits de randonnée	Sentier GR 34 Circuit des Lacs	à 3 km au Nord-Est ; à 2 km au Nord ;

3. MISE EN PLACE DU REMBLAIS NORD

La mise en place des merlons et talus périphériques débutera dès la première phase quinquennale d'exploitation et sera ensuite poursuivie progressivement, en cohérence avec l'avancement du phasage.

Comme précisé précédemment, la société prévoit notamment de réaliser en priorité le merlon situé au Nord du site (cf. figure 2 – pointillé rouge), en amont des opérations de remblaiement initialement programmées. Cette adaptation du projet vise à limiter au maximum les nuisances sonores susceptibles d'affecter les riverains de Kerastang et permet également de favoriser une reprise plus rapide de la végétation, contribuant ainsi à une meilleure intégration paysagère du site dès les premières années d'exploitation.

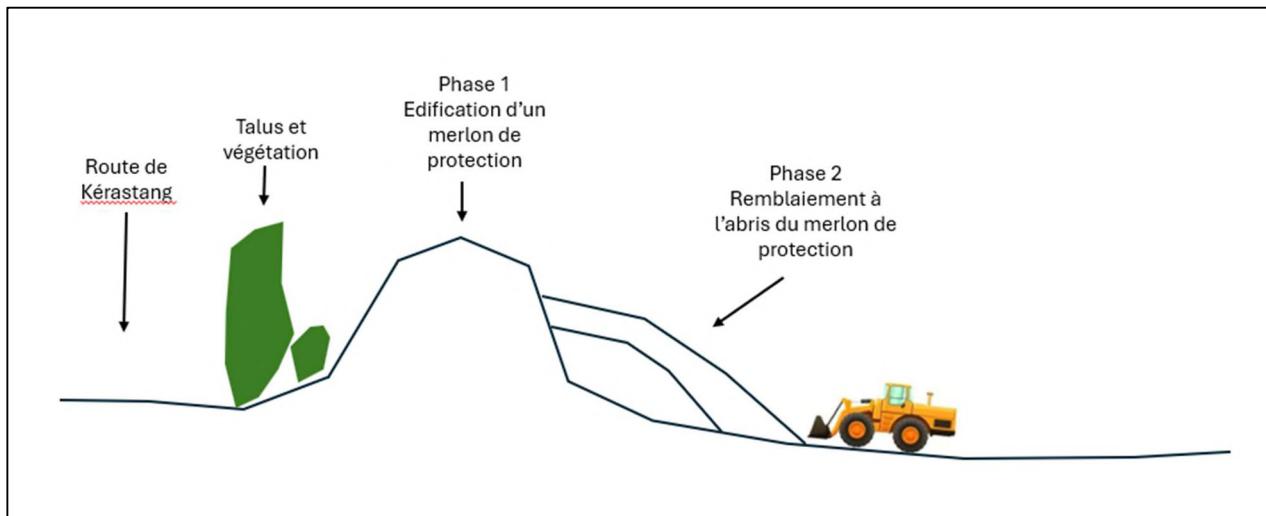


Figure 1 : Coupe de principe du remblaiement au Nord du site

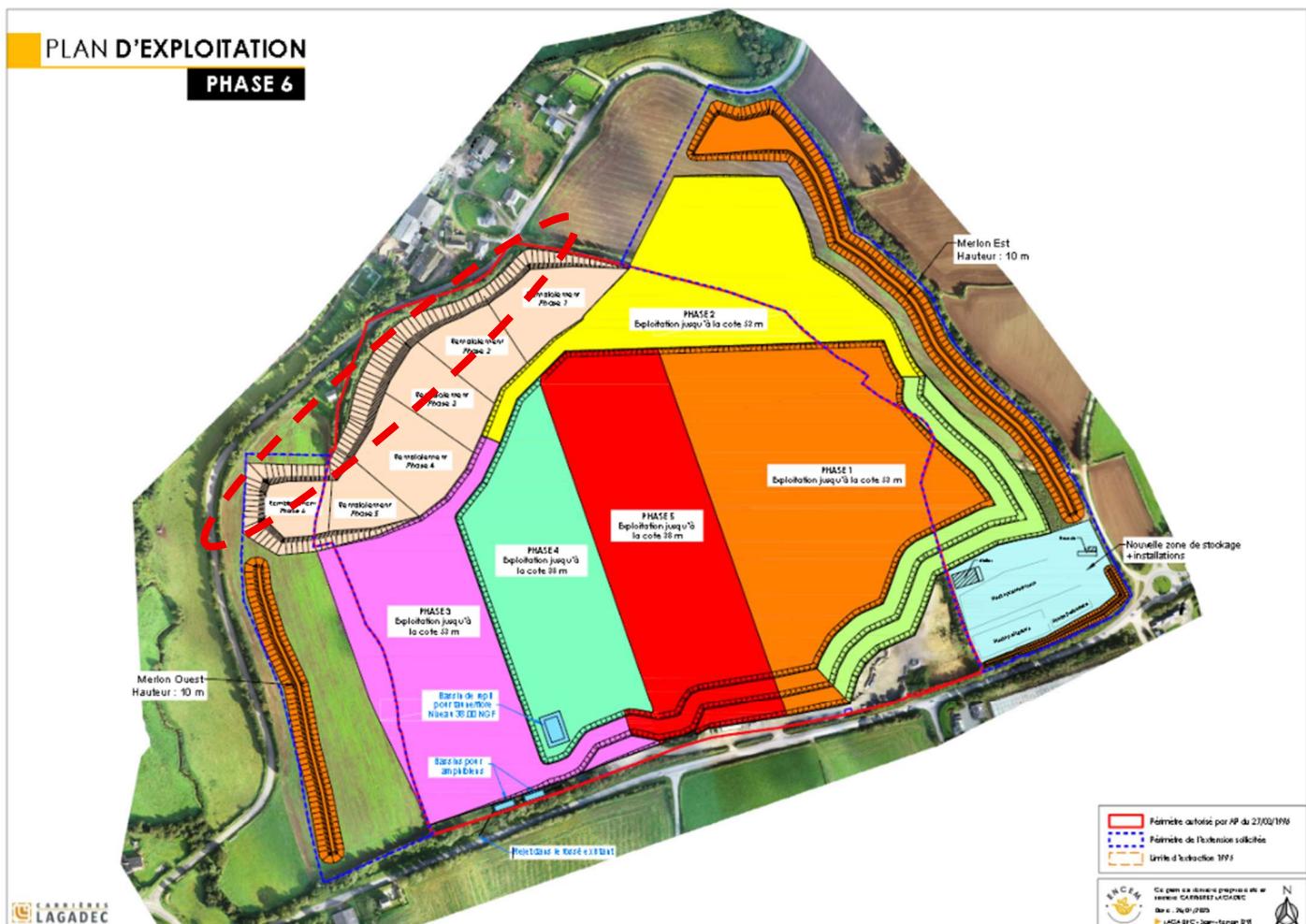


Figure 2 : Plan du phasage d'exploitation et de remblaiement

4. LOCALISATION DES JAJGES DE RETOMBÉES DE POUSSIERES DANS L'ENVIRONNEMENT

Le plan d'implantation des mesures de retombées de poussières est modifié pour intégrer un 3^e point de suivi.

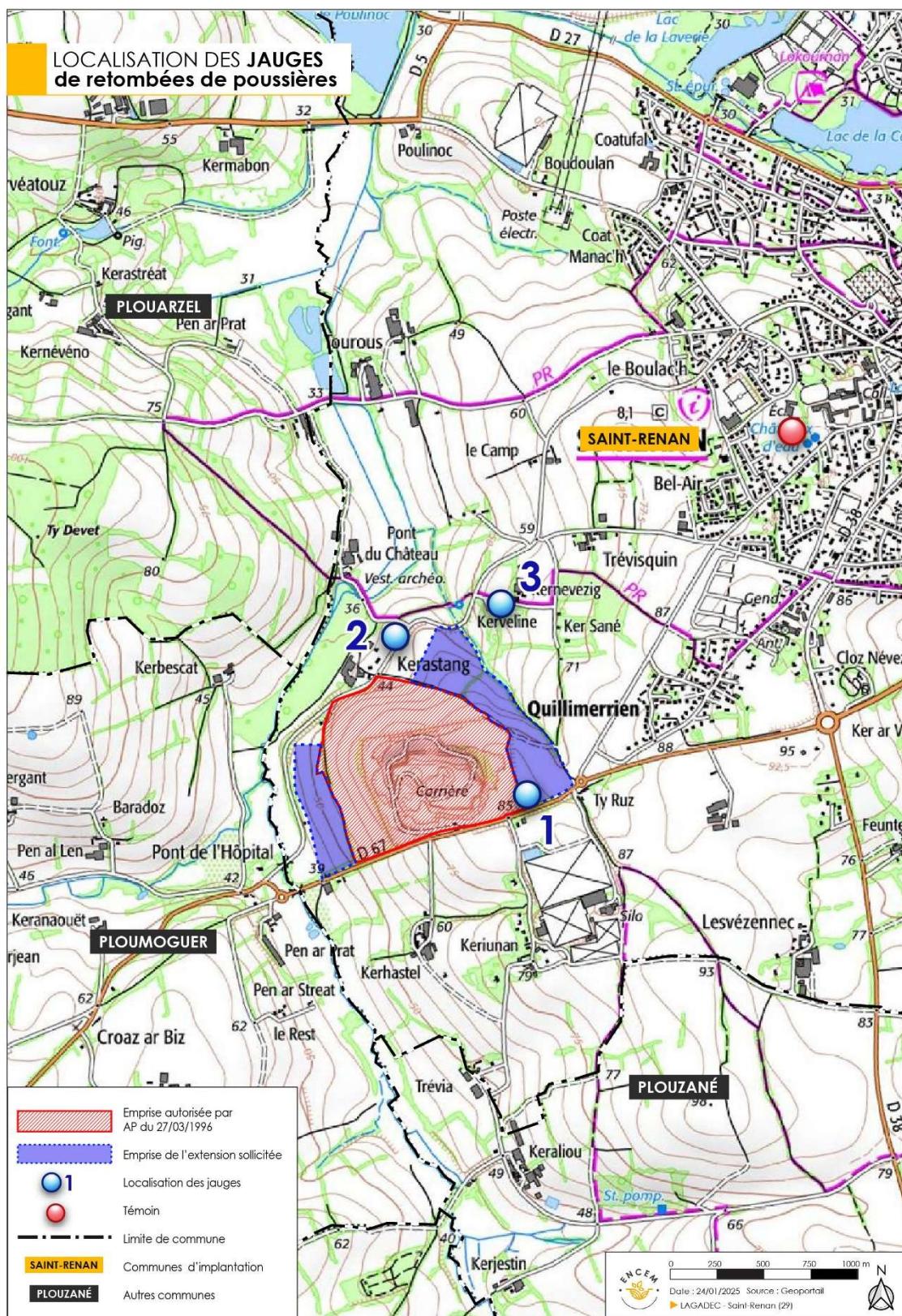


Figure 3 : Carte de localisation des mesures de retombées de poussières

5. LOCALISATION DE L'INSTALLATION DE TRAITEMENT FIXE

Afin de prendre en compte les observations formulées lors de l'enquête publique, la société précise que l'installation de traitement pourra être placée à l'Ouest du site. Conformément au phasage prévu, elle sera mise en place à partir de T+20 ans, sous la forme d'une installation fixe implantée soit au Nord, soit à l'Ouest de la zone d'exploitation, à la cote +53 m NGF.

► **Annexe A : Plan d'ensemble modifié**

Cette installation comprendra des unités de traitement primaire, secondaire et tertiaire. Le choix définitif de son implantation sera déterminé en fonction du contexte économique au moment de sa réalisation et fera l'objet d'une concertation spécifique avec les riverains, afin de garantir une intégration optimale dans l'environnement local.

6. MODIFICATION DES SIMULATIONS ACOUSTIQUES

Les simulations acoustiques réalisées dans le cadre de l'étude d'impact ont été modifiées afin d'intégrer le déplacement de l'installation de traitement fixe à l'Ouest du site.

Les simulations sont faites dans un premier temps sans mesure (émergences brutes) puis, la mise en place d'aménagements tels que les merlons, est intégré à la simulation (émergences avec aménagements).

Tableau 2 : Synthèse des émergences brutes issues des simulations

Points	Phase 2					Phase 3					Phase 4 avec installation de traitement fixe implantée au Nord du site				Phase 4 avec installation de traitement fixe implantée à l'Ouest du site				Valeur réglementaire de l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 dB(A)
	Décapage	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés		
1	0,0	2,5	0,5	1,2	3,5	3,0	2,0	13,0	13,5	0,0	0,0	1,5	2,0	0,0	1,0	1,5	2,5	5	
2	16,5	1,5	0,5	0,0	16,5	27,0	14,0	0,0	27,0	9,0	0,0	0,0	9,0	9,0	1,5	0,0	9,5	5	
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5	
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5	
5	0,0	1,0	0,5	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5	

Conforme : $\leq 5,0$ dB

Non conforme : > 5 ou $\leq 5,5$ dB

Non conforme : $> 5,5$ dB

Tableau 3 : Synthèse des émergences avec aménagements issues des simulations

Points	Phase 2					Phase 3					Phase 4 avec installation de traitement fixe implantée au Nord du site				Phase 4 avec installation de traitement fixe implantée à l'Ouest du site				Valeur réglementaire de l'arrêté ministériel du 23 janvier 1997 dB(A)
	Décapage	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés	Extraction	Traitements	Remise en état	Effets cumulés		
1	0,0	2,5	0,5	1,2	3,5	0,5	0,5	1,5	2,5	0,0	0,0	1,5	2,0	0,0	1,0	1,5	2,5	5	
2	4,5	0,5	0,0	0,0	4,5	5,5	2,0	0,0	6,0	4,0	0,0	0,0	4,0	4,0	1,5	0,0	4,5	5	
3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5	
4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5	
5	0,0	1,0	0,5	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	5	

Conforme : $\leq 5,0$ dB

Non conforme : > 5 ou $\leq 5,5$ dB

Non conforme : $> 5,5$ dB

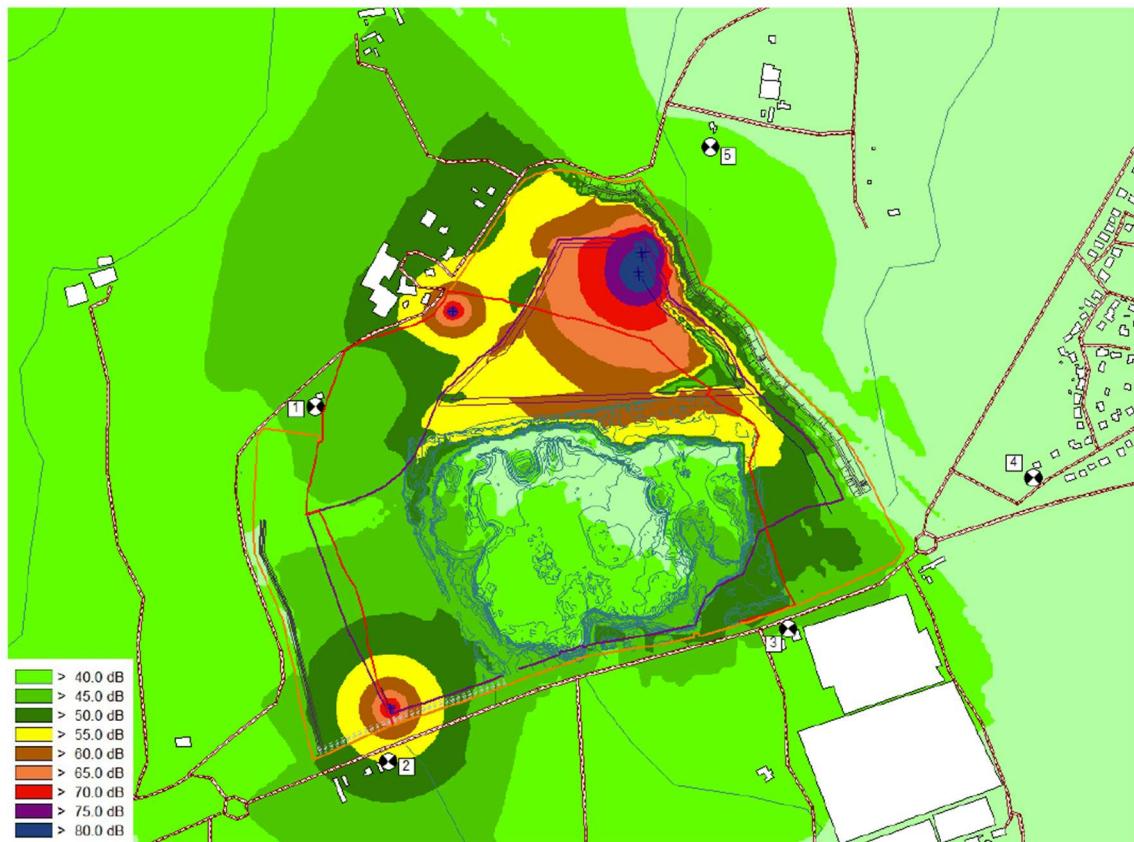


Figure 4 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 2 (niveaux sonores bruts)

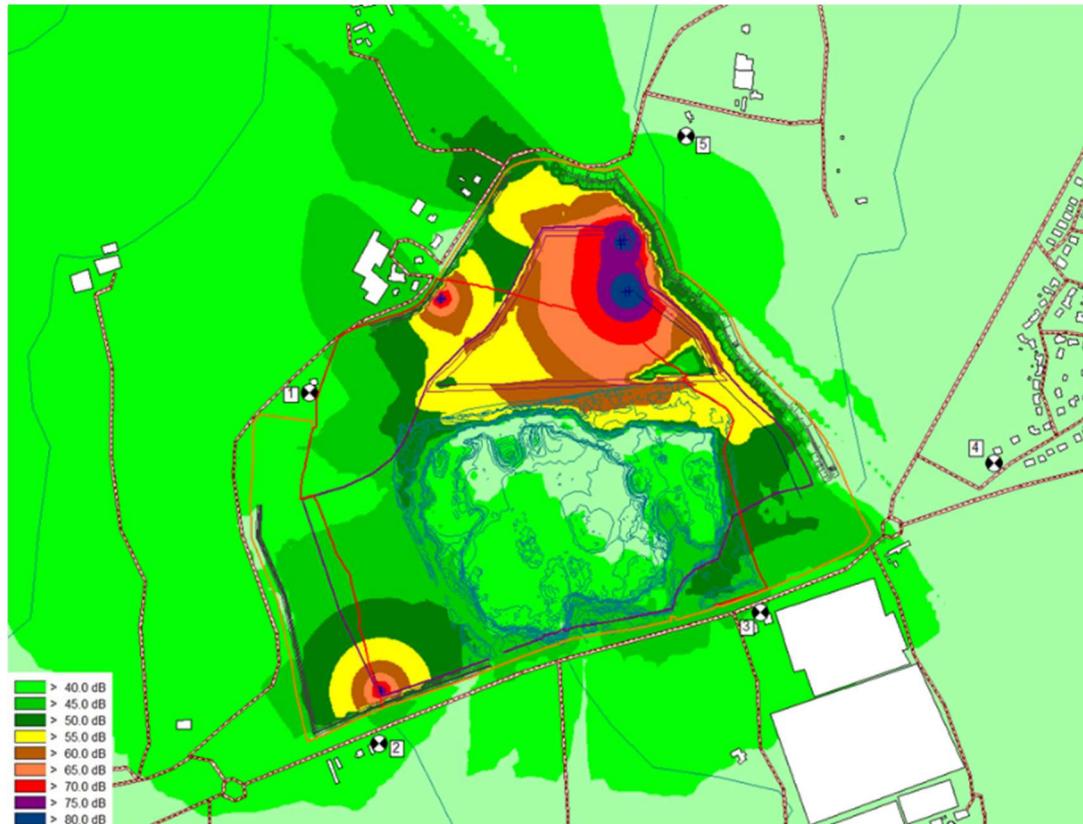


Figure 5 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 2 (niveaux sonores après aménagement d'un merlon au Nord-Nord-Est, Nord et Sud-Ouest)

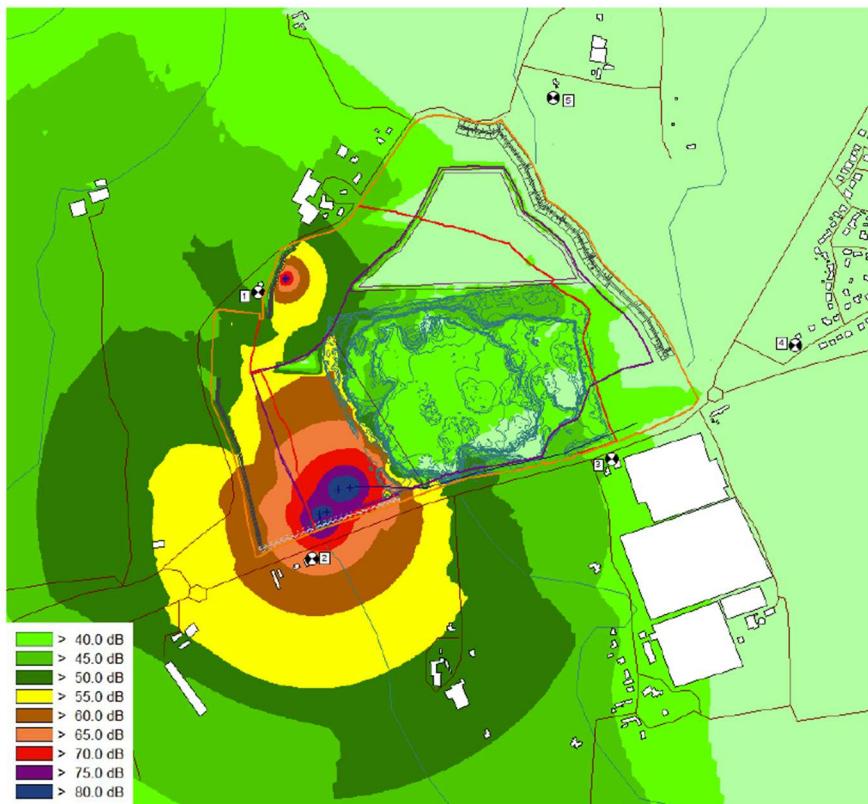


Figure 6 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 3 (niveaux sonores bruts)

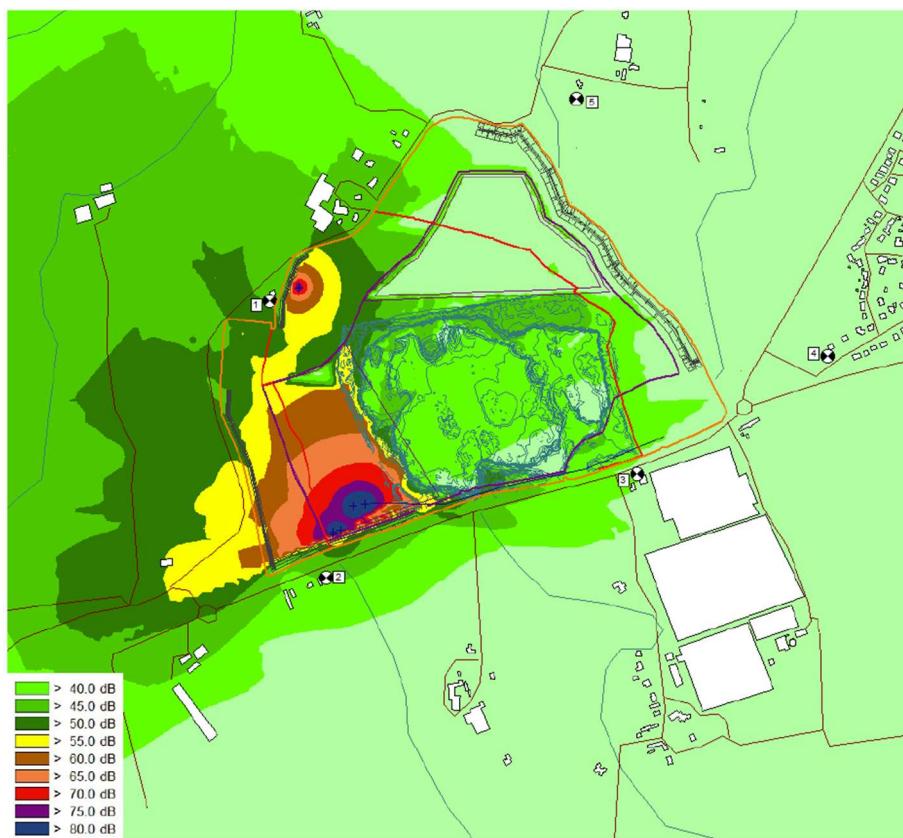


Figure 7 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 3 (niveaux sonores après aménagement d'un merlon au Sud-Ouest du site)

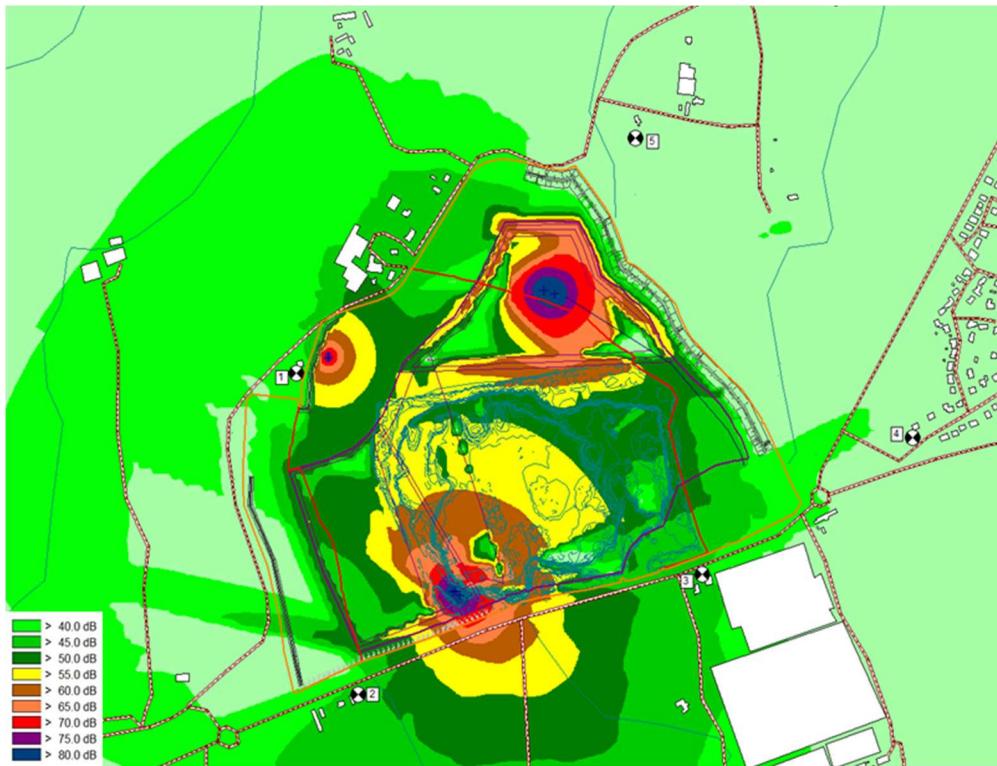


Figure 8 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 4 avec l'installation de traitement fixe implantée au Nord du site (niveaux sonores brutes)

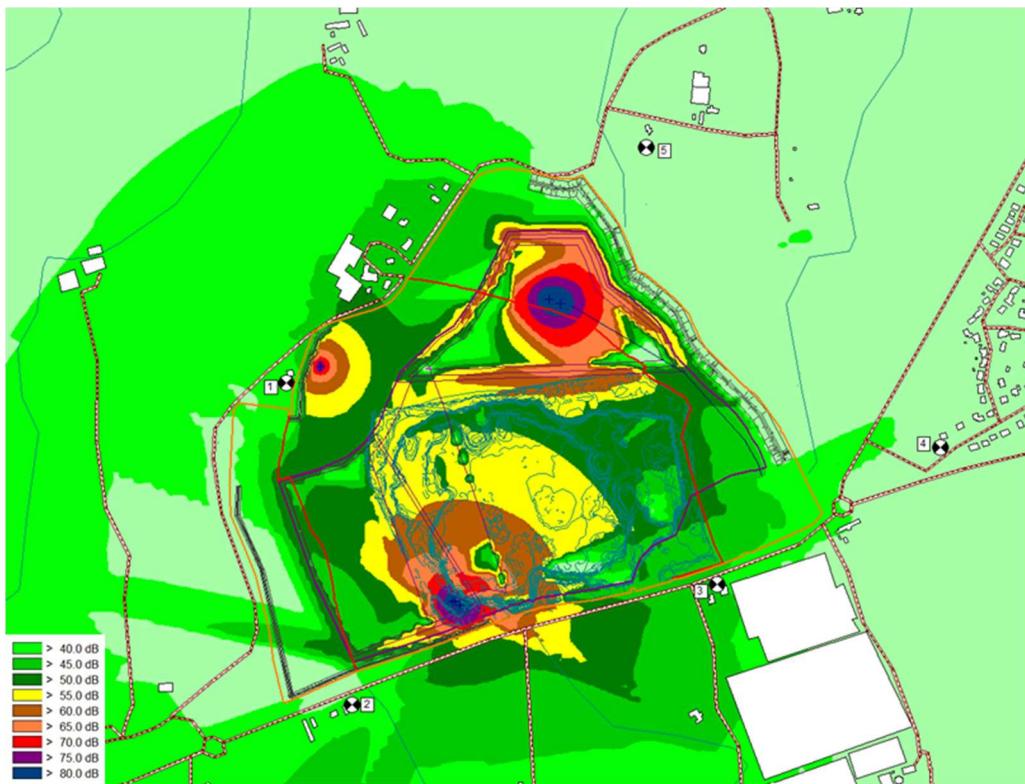


Figure 9 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 4 avec l'installation de traitement fixe implantée au Nord du site (niveaux sonores après aménagement d'un merlon au Sud-Ouest et au Sud du site)

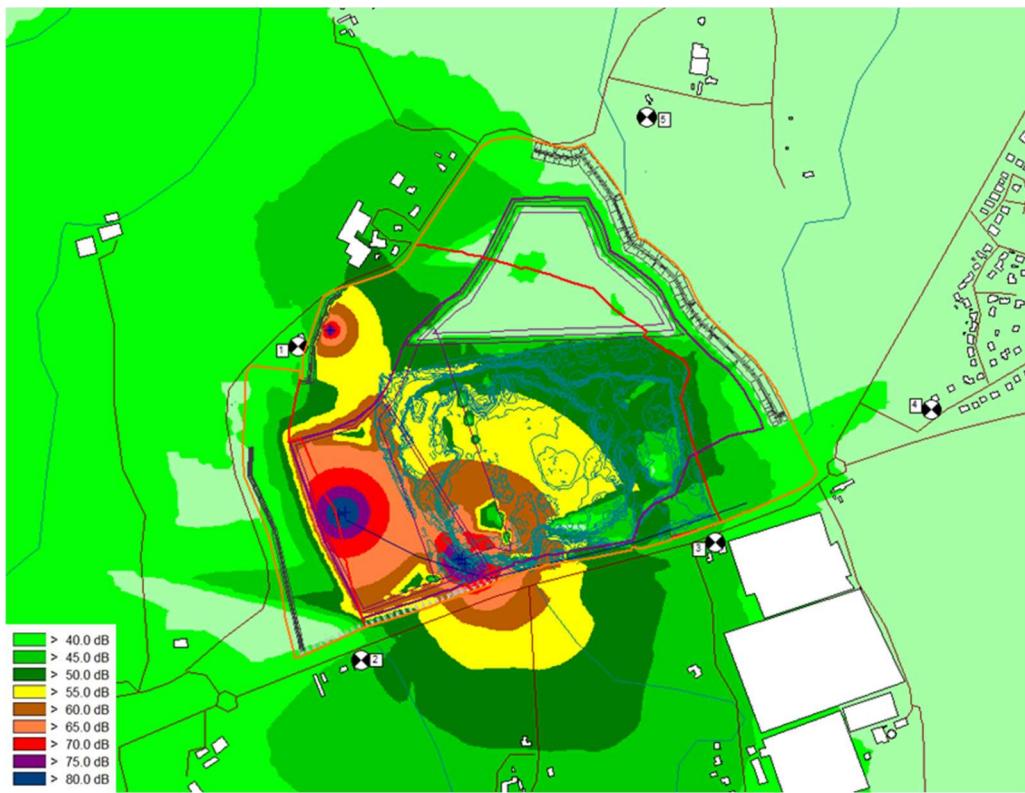


Figure 10 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 4 avec l'installation de traitement fixe implantée à l'Ouest du site (niveaux sonores brutes)

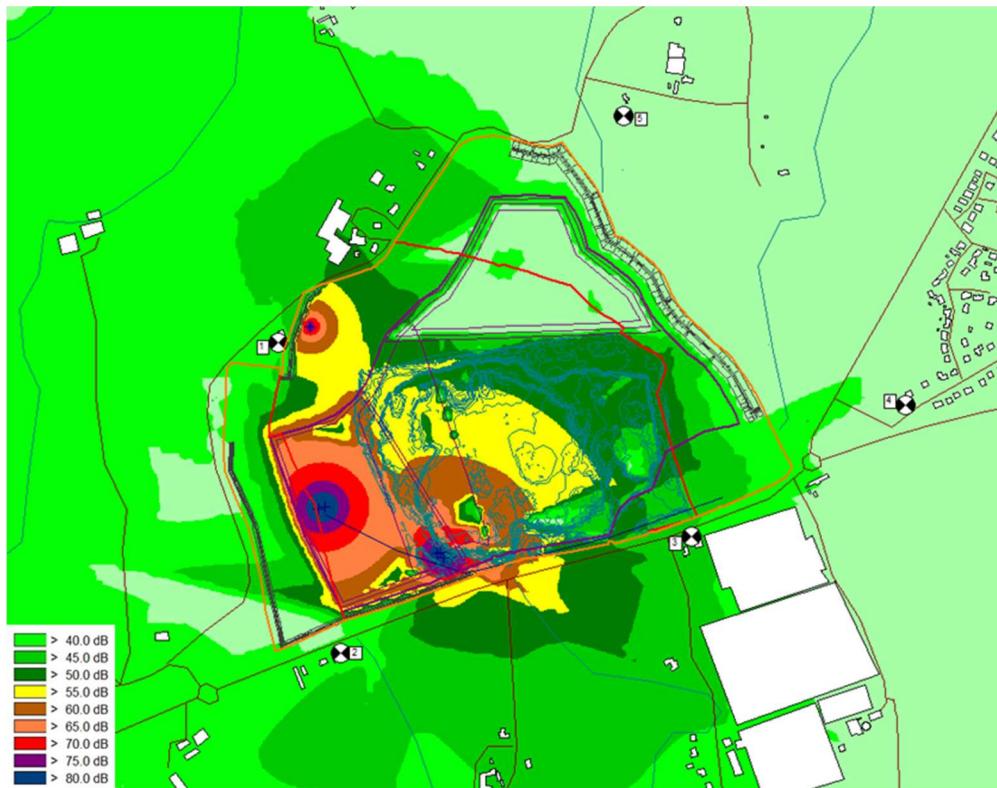


Figure 11 : Cartographie des niveaux sonores engendrés en phase 4 avec l'installation de traitement fixe implantée à l'Ouest du site (niveaux sonores après aménagement d'un merlon au Sud-Ouest et au Sud du site)

7. PHOTOMONTAGES EN COURS D'EXPLOITATION ET APRES REMISE EN ETAT DU SITE

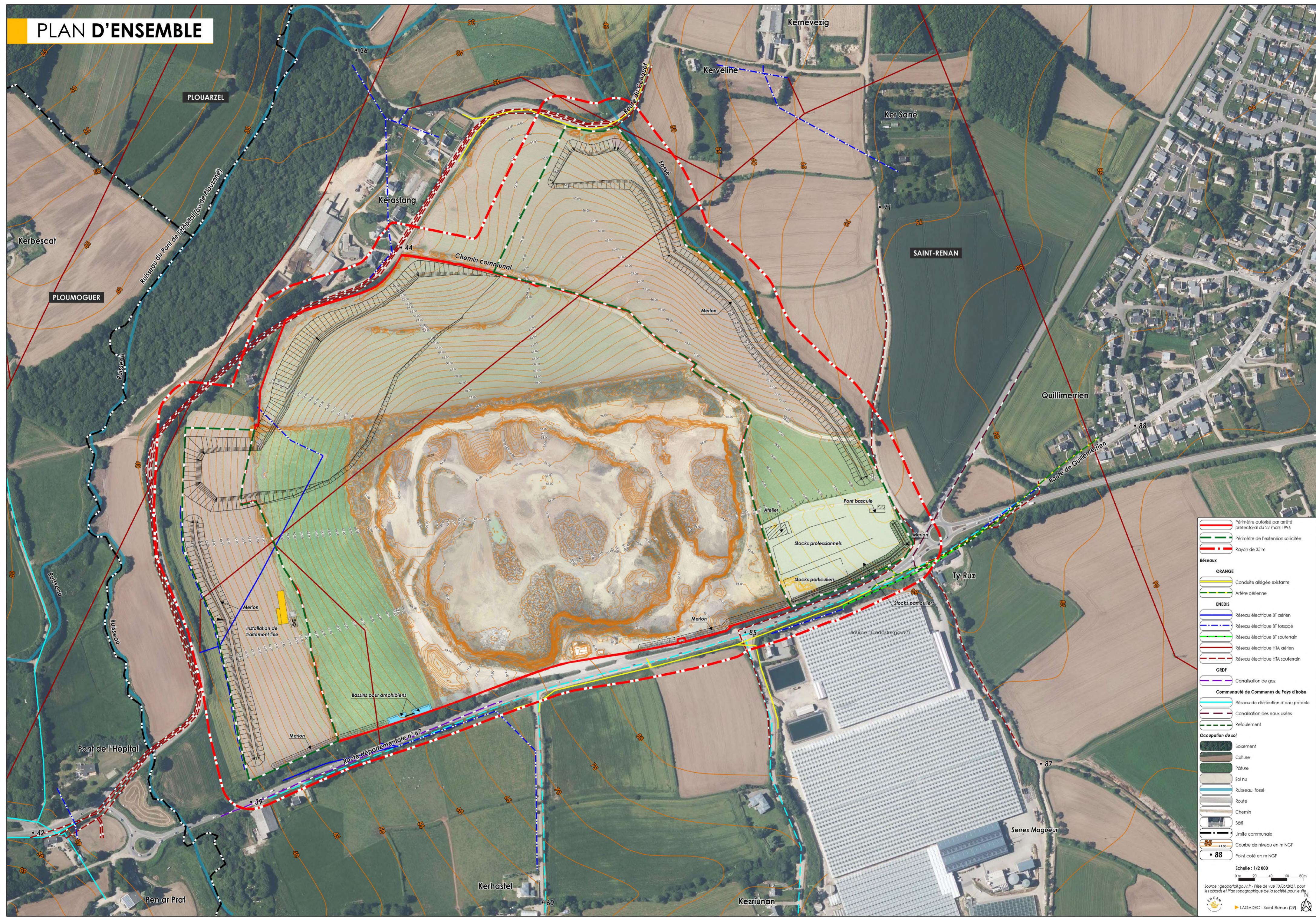
Afin de compléter l'étude paysagère, des photomontages supplémentaires ont été réalisés depuis les habitations du lieu-dit Pen an Dour, situé au Nord de la carrière et depuis la maison située 375, Kerastang à l'Ouest du site. Ils permettent de simuler les perceptions visuelles que les riverains pourront avoir depuis leurs habitations pendant la durée de l'exploitation et après la remise en état.

- ▶ **Annexe B : Photomontages du projet depuis Pen an Dour**
- ▶ **Annexe C : Photomontages du projet depuis la maison située 375, Kerastang**

ANNEXES

ANNEXE A : PLAN D'ENSEMBLE MODIFIÉ

PLAN D'ENSEMBLE



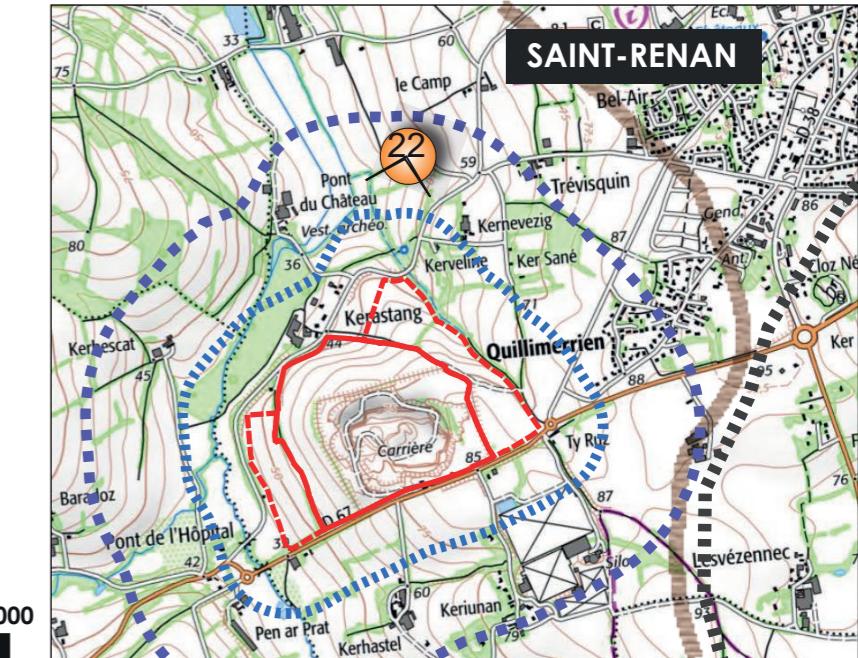
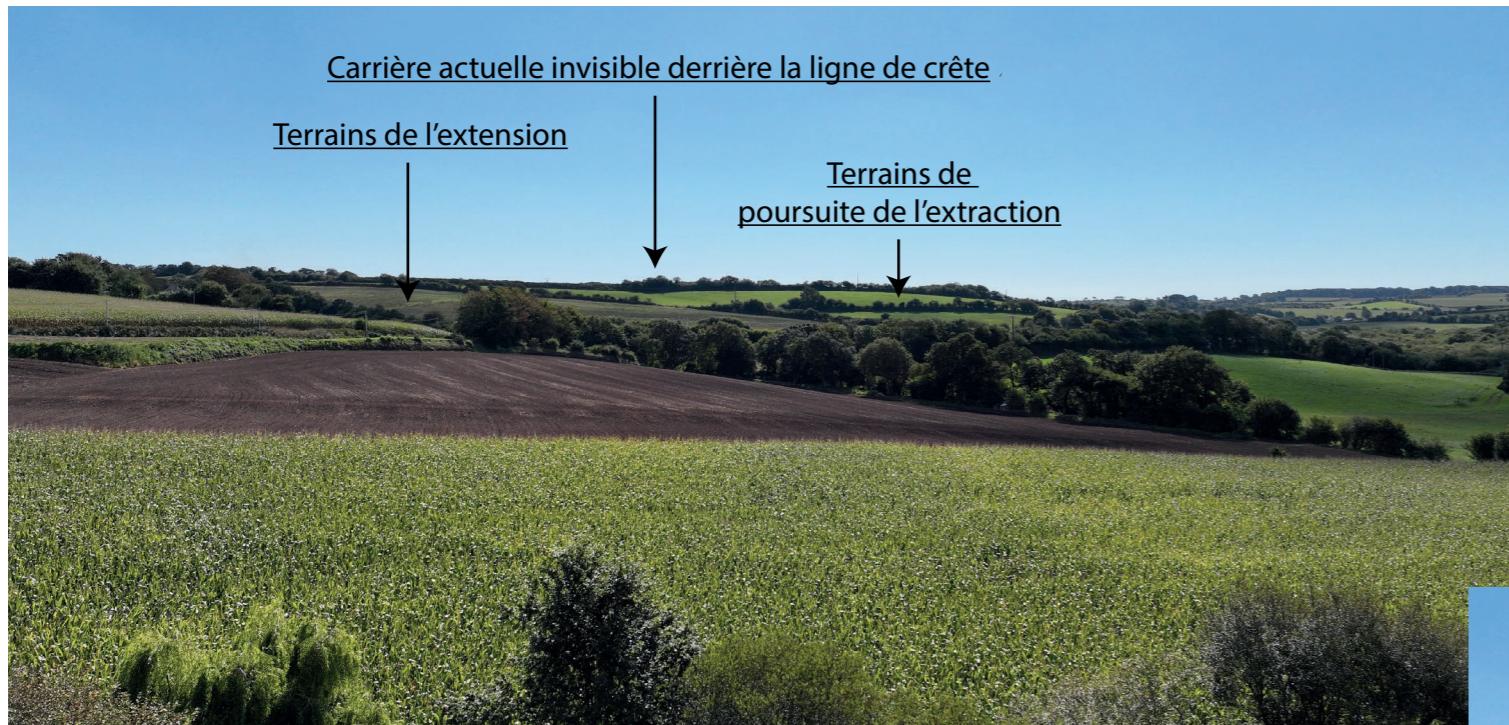
ANNEXE B : PHOTOMONTAGES DU PROJET DEPUIS PEN AN DOUR

PHOTOMONTAGE DU PROJET

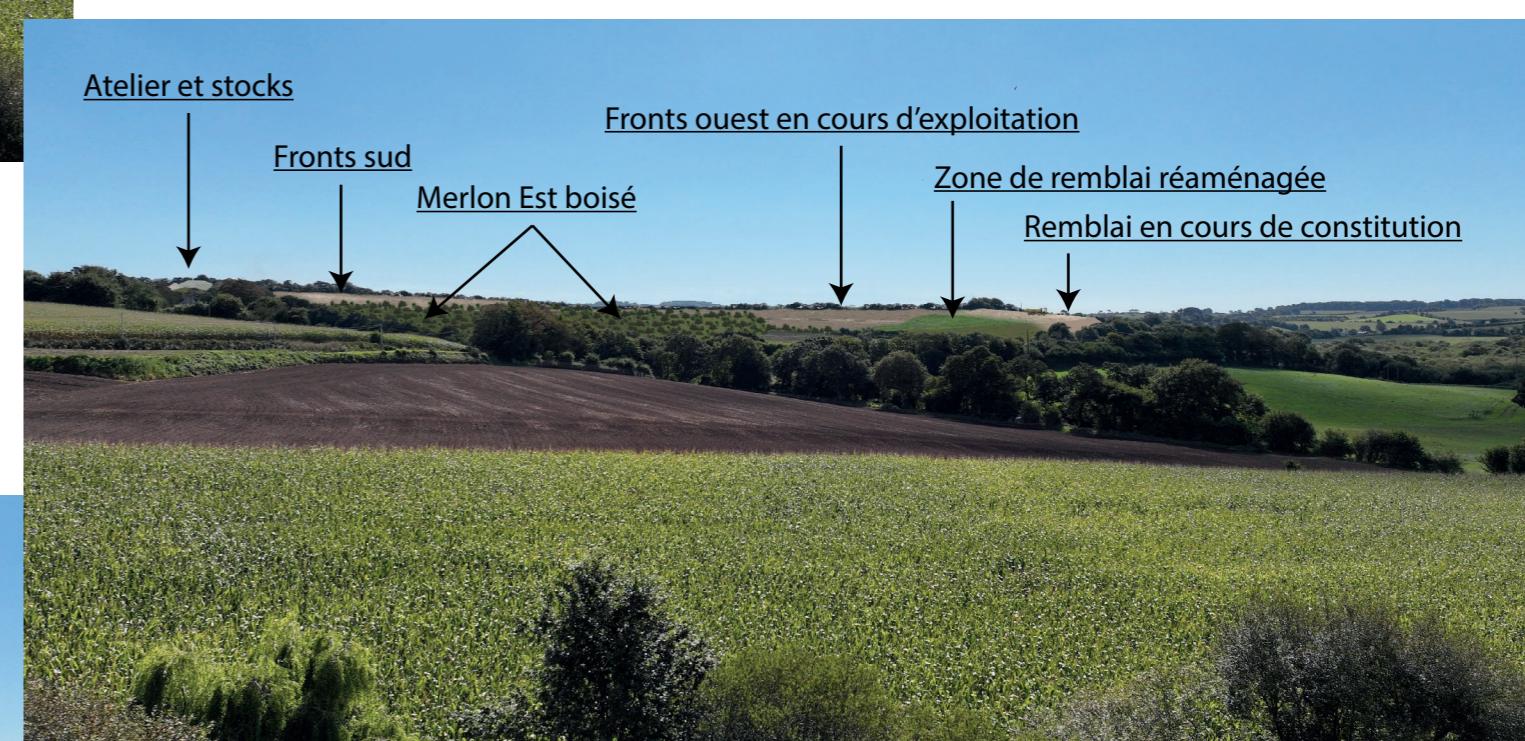
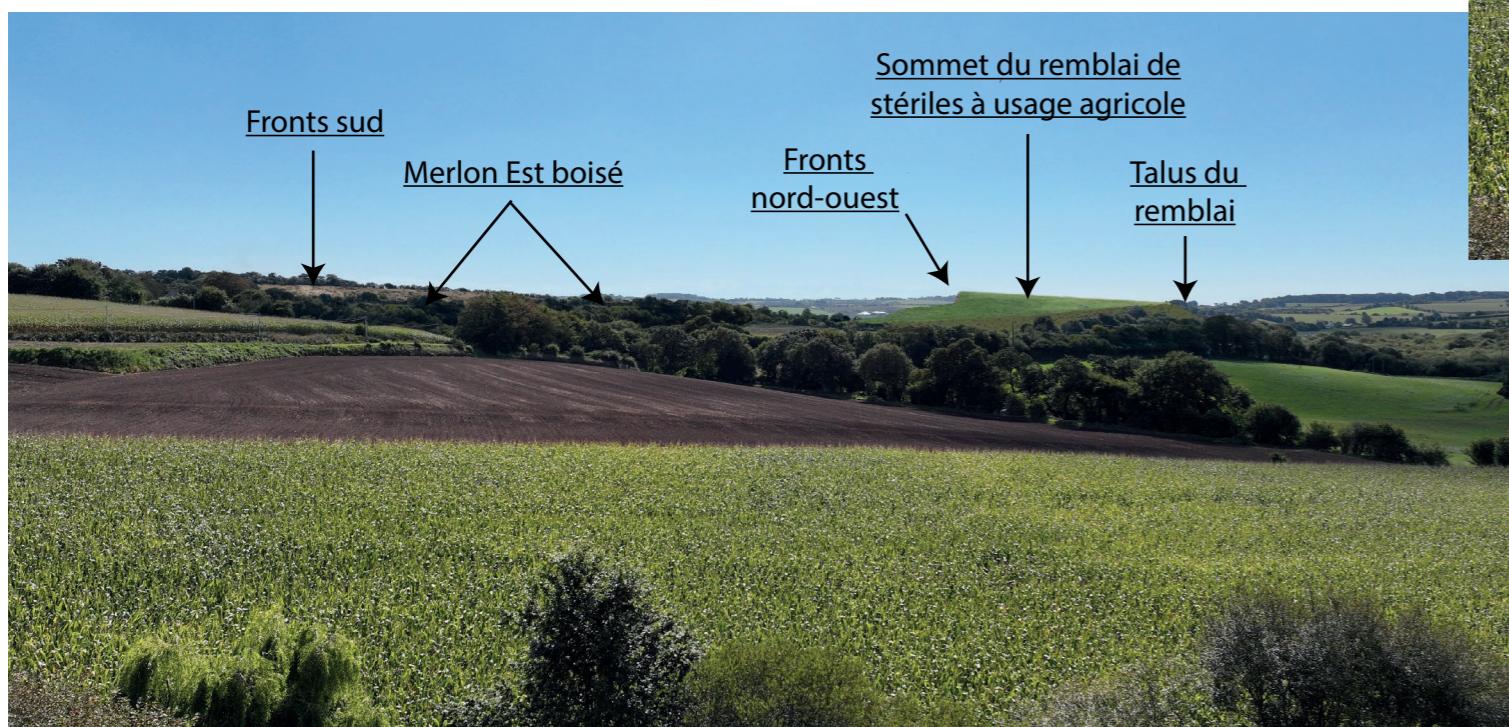


Depuis le 1er étage d'une des maisons du lieu-dit Pen an Dour, au nord du site
(vue rapprochée)

ETAT ACTUEL



SIMULATION À L'ÉTAT FINAL RÉAMÉNAGÉ

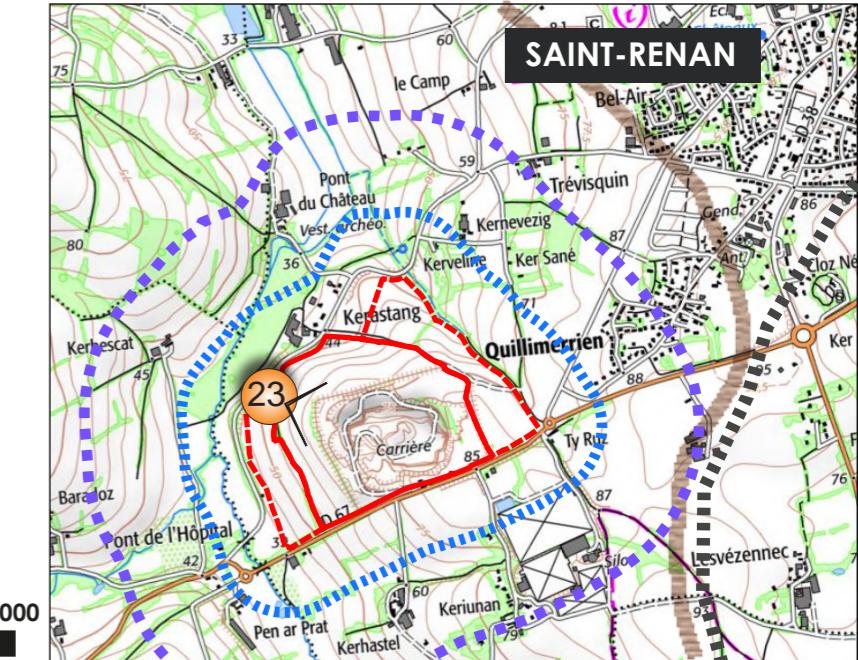


ANNEXE C : PHOTOMONTAGES DU PROJET DEPUIS LA MAISON SITUÉE 375, KERASTANG

PHOTOMONTAGE A LA 3ème PHASE

23

Depuis le 1er étage du 375, Kerastang, à l'Ouest du site (vue immédiate)



ETAT ACTUEL



SIMULATION EN COURS D'EXPLOITATION (PHASE 3)



PHOTOMONTAGES A LA 4ème PHASE et A L'ÉTAT FINAL RÉAMÉNAGÉ

23

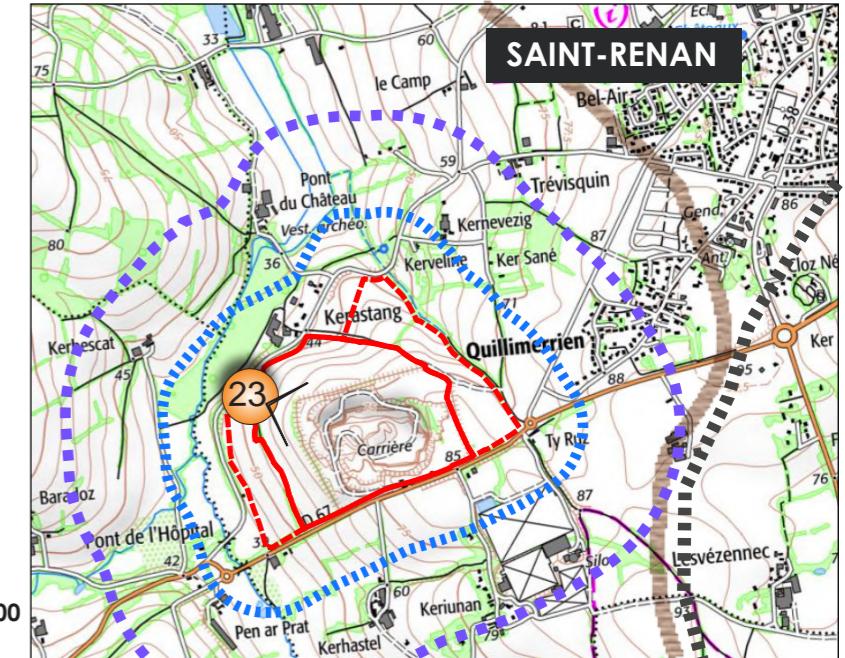
Depuis le 1er étage du 375, Kerastang, à l'Ouest du site (vue immédiate)

SIMULATION EN COURS D'EXPLOITATION (PHASE 4)



ETAT FINAL

0 500 1000



PHOTOMONTAGE A L'ÉTAT FINAL RÉAMÉNAGÉ

24

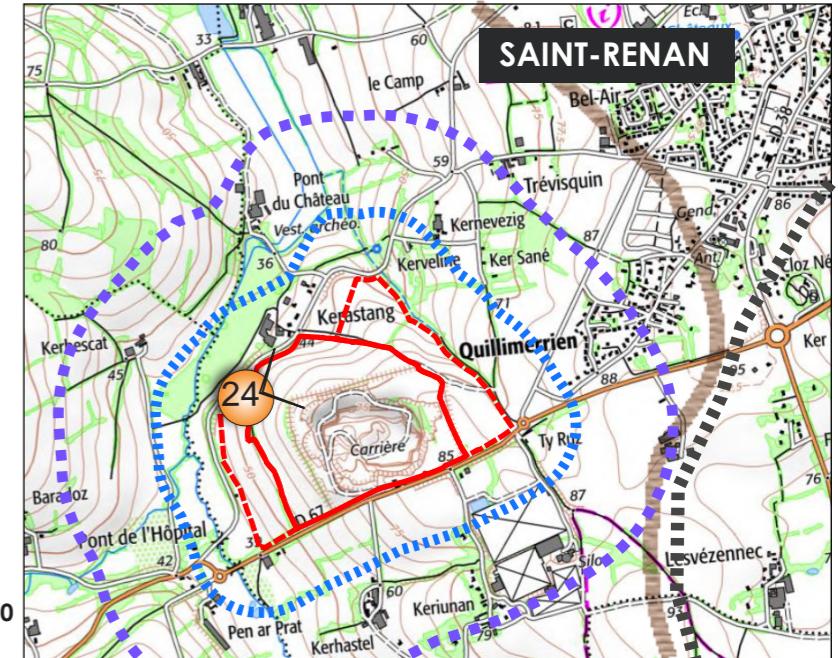
Depuis le RDC du 375, Kerastang, à l'Ouest du site (vue immédiate)

ETAT ACTUEL



ETAT FINAL

0 500 1000



Recolonisation naturelle du
talus Ouest du terrain à usage
agricole

